Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOBIGNY - 9301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 18/10/2024 - 37390 - 2012 B 01157 - 539 822 197 - AB SYSTEMS

COMPTES ANNUELS 2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

SARL AB SYSTEMS

7 place de l'Hôtel de Ville
93600 AULNAY SOUS BOIS

APE : 4321A-
Siret : 53982219700015

AB SYSTEMS
7, place de l'Hôtel de Ville
93600 AULNAY SOUS BOIS
Siret : 539 822 197 00015
Tél. : 09 50 14 79 75
Mail : contact.absystems@gmail.com
SARL au capital de 30.000 €
TVA Intracommunautaire : FR96 539 822 197

Certifié conforme à l'original

EXPERVIEW SAS
Jerome Rozier

Société d'Expertise Comptable
Inscrite au tableau de l'Ordre de Paris IDF
37 rue Edith Cavell

95320 SAINT LEU LA FORET

Tél. 0139604053 | Fax. 01 39 60 27 23
Courriel.
Web. www.experview.fr

Sommaire

Attestation d'Expert Comptable 1
1. Comptes annuels 2
Bilan actif 3
Bilan passif 4
Compte de résultat 5
Compte de résultat (suite) 6
Annexe 7
Règles et méthodes comptables *8*
Notes sur le bilan *10*

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 01/01/1900, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SARL AB SYSTEMS relatifs à l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 10 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	1 085 217
Chiffre d'affaires	2 391 866
Résultat net comptable (Bénéfice)	**93 824**

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à SAINT LEU LA FORET
Le 01/01/1900

COMPTES ANNUELS 2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Comptes annuels

Experview

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	82 812	22 467	60 344	28 221
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 701		5 701	7 401
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**88 513**	**22 467**	**66 045**	**35 622**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	680 044		680 044	224 103
Autres créances	169 319		169 319	146 722
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	169 766		169 766	241 441
Charges constatées d'avance (3)	43		43	43
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 019 172**		**1 019 172**	**612 309**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**1 107 685**	**22 467**	**1 085 217**	**647 931**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	30 000	30 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 000	3 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	102 045	38 871
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**93 824**	**63 174**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**228 869**	**135 045**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	921	1 783
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	708 000	417 583
Dettes fiscales et sociales	147 387	64 770
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	40	28 750
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**856 348**	**512 886**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**1 085 217**	**647 931**
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	856 348	512 886
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	2 391 866	856 934
Chiffre d'affaires net	**2 391 866**	**856 934**
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	16 640	9 677
Autres produits	1	
Total I	**2 408 507**	**866 610**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	-218	
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	779 617	153 021
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	913 826	417 903
Impôts, taxes et versements assimilés	7 593	6 651
Salaires et traitements	518 518	178 566
Charges sociales	52 555	24 889
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	15 977	6 490
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	698	612
Total II	**2 288 565**	**788 133**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**119 942**	**78 477**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		120
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
Total V		**120**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	350	-1
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	**350**	**-1**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**-350**	**121**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**119 591**	**78 598**

Compte de résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	22	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	49	
Total produits exceptionnels (VII)	**72**	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	150	32
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	**150**	**32**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-79**	**-32**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	25 689	15 392
Total des produits (I+III+V+VII)	**2 408 579**	**866 730**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**2 314 755**	**803 556**
BENEFICE OU PERTE	**93 824**	**63 174**

(a) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

COMPTES ANNUELS 2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe

Experview

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL AB SYSTEMS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 1 085 217 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 93 824 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01/01/1900 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	34 711	48 100		82 812
Immobilisations financières	7 401		1 700	5 701
Total	**42 112**	**48 100**	**1 700**	**88 513**
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	6 490	15 977		22 467
Immobilisations financières				
Total	**6 490**	**15 977**		**22 467**
ACTIF NET				**66 045**

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		48 100		48 100
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**48 100**		**48 100**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			1 700	1 700
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			**1 700**	**1 700**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 855 107 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	5 701		5 701
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	680 044	680 044	
Autres	169 319	169 319	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	43	43	
Total	**855 107**	**849 406**	**5 701**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	28 710
Total	**28 710**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 30 000,00 euros décomposé en 300 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 856 348 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	708 000	708 000		
Dettes fiscales et sociales	147 387	147 387		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	961	961		
Produits constatés d'avance				
Total	**856 348**	**856 348**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	921			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	497 500
Personnel - autres charges à payer	42 000
Charges sociales - charges à payer	11 400
Total	**550 900**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	43		
Total	**43**		

SARL AB SYSTEMS

Au capital de 30.000 €

Siège Social : 7 place de l'Hôtel de Ville

93600 AULNAY-SOUS-BOIS

RCS BOBIGNY 539 822 197

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 30 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Le trente juin à dix heures

Les associés de la SARL AB SYTEMS divisée en 300 parts sociales de 100 euros chacune, se sont réunis au Siège Social en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, sur convocation faite par la Gérance par lettre simple.

Sont présents :

Monsieur HAJJI Farid, Associé
Titulaire de 150 parts

Monsieur HAJJI Hocine, Associé
Titulaire de 150 parts

Total des parts 300 parts sociales

L'assemblée est présidée par Monsieur HAJJI Hassan, en sa qualité de Gérant de la Société, lequel déclare et constate que les associés sont présents, qu'en conséquence, l'assemblée déclarée régulièrement constituée peut valablement délibérer sous la forme extraordinaire

ORDRE DU JOUR

- Rapport de la gérance sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice clos le 31 DÉCEMBRE 2023,
- approbation desdits comptes et conventions,
- quitus à la gérance,
- affectation des résultats,
- questions diverses.

Monsieur HAJJI Hassan préside la séance en sa qualité de Gérant.

Il constate que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Il dépose devant l'assemblée et met à la disposition de ses membres :

- une copie de la lettre de convocation des associés,
- les rapports de la gérance,
- le rapport spécial,
- l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice écoulé,
- le texte des résolutions devant être proposées au vote de l'assemblée.

Il déclare que ces mêmes pièces, à l'exception de l'inventaire, ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente réunion et qu'ils ont eu la possibilité de poser, pendant ce délai, toutes questions au gérant, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis il donne lecture du rapport de gestion.

Diverses observations sont échangées entre l'associé et le gérant, puis, personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur l'exercice clos le 31 DÉCEMBRE 2023, approuve tels qu'ils ont été présentés les comptes et le bilan de l'exercice.

L'assemblée approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée donne, en conséquence, quitus à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice approuvé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votants.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du nouveau code du commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.
Chacune d'elles, soumise à un vote distinct auquel l'associé intéressé n'a pas pris part, a été adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Cette résolution, est adoptée à l'unanimité des votants.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition de la gérance, décide d'affecter le résultat, soit un bénéfice de 93.824 €, au compte « Autres réserves ».

Ce compte « Autres réserves » passera donc de 102.045 € à 195.869 €

Cette résolution, est adoptée à l'unanimité des votants.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

En application des dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale constate les distributions de dividendes effectuées au titre des trois derniers exercices :

Ex. clos le 31/12/2022	Ex. clos le 31/12/2021	Ex. clos le 31/12/2020
Néant	Néant	Néant

Il n'y a pas eu de distribution de dividendes au cours de l'exercice clos le 31/12/2023.

Cette résolution, est adoptée à l'unanimité des votants.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale approuve la rémunération de la Gérance pour l'exercice clos au 31 DÉCEMBRE 2023. M. HAJJI Hassan a perçu une rémunération brute de 43.889 € au titre de ses fonctions de Gérant. Cette rémunération est reconduite pour le prochain exercice avec l'attribution d'une prime en cas de résultat positif.

De plus, la société prend en charge, en sus de cette rémunération, les cotisations sociales obligatoires et facultatives y compris la CSG non déductible, ainsi que les frais sur justificatifs des gérants.

Cette résolution, est adoptée à l'unanimité des associés votants, Monsieur HAJJI Hassan s'étant abstenu de voter et ses voix ayant été exclues du calcul du quorum et de la majorité.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'original, de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, est adoptée à l'unanimité des votants.

* * * * *

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été certifié conforme par le gérant et les associés présents après lecture.

« Certifié conforme »

M. HAJJI Farid
Associé

M. HAJJI Hocine
Associé

M. HAJJI Hassan
Gérant